

Ancrage de l'apprentissage de tamazight pour adultes

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4289 - Mardi 3 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Mauvaises conditions de vie à Amizour

Des habitants coupent deux routes

Page 24

Hydrocarbures

Ouyahia veut une loi plus attractive pour les investisseurs étrangers

Page 3

Après l'ivresse, le lendemain qui ne chante pas

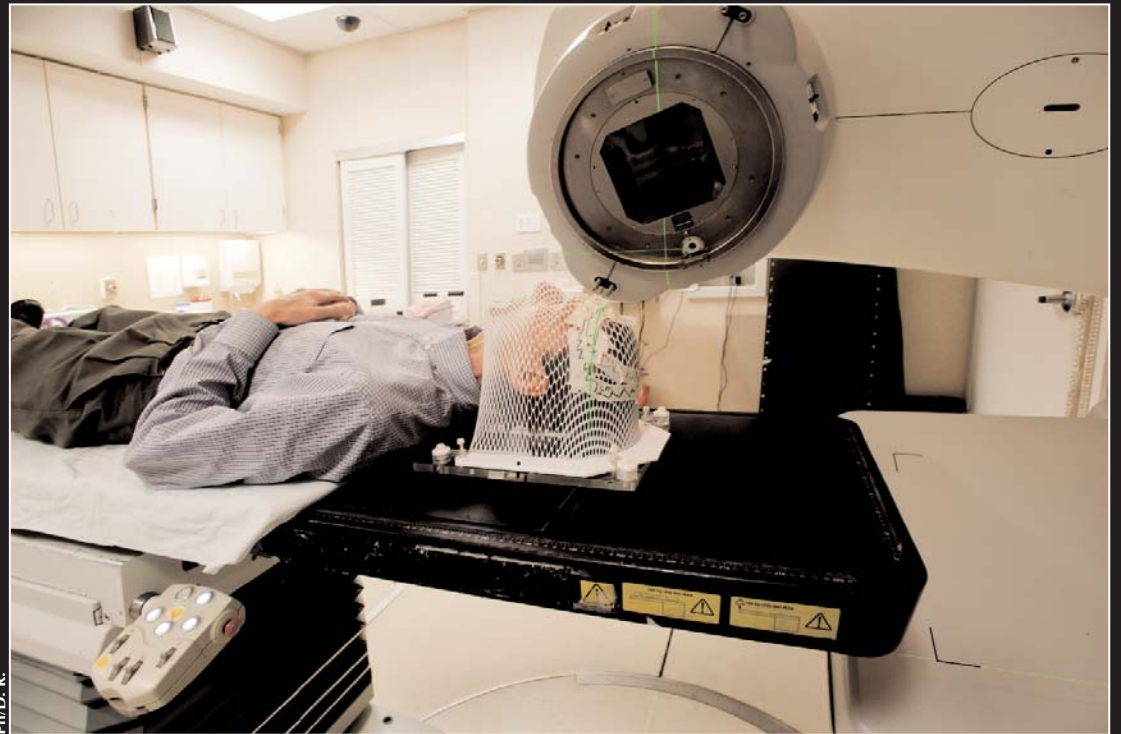
Par Mohamed Habili

L'Etat espagnol n'a pas accepté la séparation du pays basque, il n'acceptera pas celle de la Catalogne. A la façon dont il a essayé d'empêcher la tenue du référendum de dimanche dernier, il semble certain que dans l'épreuve de force qui commence entre lui et les séparatistes, qui sont majoritaires chez eux, ce n'est pas lui qui reculera le premier. Rien ne dit encore que ces derniers se résoudront à plus ou moins brève échéance à abandonner la partie au vu de sa détermination à s'inscrire en faux contre leur projet. Dès l'annonce des résultats du référendum, leur président a demandé à l'Europe de s'interposer entre eux et l'Etat central, sans préciser d'ailleurs ce qu'il attendait de cette médiation. L'Union européenne, qui n'est pas encore un ensemble parfaitement constitué, il s'en faut, n'a aucun intérêt, pour l'heure en tout cas, à favoriser la partition de ses Etats membres. Aucun de ceux-ci n'a encore réagi aux événements de dimanche. Bruxelles, toutefois, a fait savoir avant la tenue du référendum qu'elle n'en tiendrait aucun compte, quels qu'en soient les résultats. Si les séparatistes ont caressé l'idée d'obtenir le soutien de l'Europe, du moins une fois que les Catalans se seront prononcés sans conteste possible, ils doivent avoir compris à présent qu'il n'en sera rien, que l'heure de l'Europe des régions se substituant à celle des Etats-nations n'a pas encore sonné, à supposer qu'elle sonne jamais.

Suite en page 3

Pannes récurrentes des appareils de radiothérapie

L'autre calvaire des malades du cancer



PH/D. R.

Bien que de grandes avancées sont enregistrées en matière de traitement du cancer avec la réalisation de nouveaux centres de radiothérapie qui ont permis la réduction des délais d'attente des malades, le cauchemar continue. Dans les hôpitaux publics, de perpétuelles pannes affectent les équipements médicaux sophistiqués. Lire page 2

La ministre de la Solidarité nationale réaffirme la détermination

L'Etat continuera à prendre en charge les personnes âgées

Page 4

Journées du rire et du monologue de Tissemsilt

Une forte affluence du public

Page 13

Pannes récurrentes des appareils de radiothérapie

L'autre calvaire des malades du cancer

■ Bien que de grandes avancées sont enregistrées en matière de traitement du cancer avec la réalisation de nouveaux centres de radiothérapie qui ont permis la réduction des délais d'attente des malades, le cauchemar continue. Dans les hôpitaux publics, de perpétuelles pannes affectent les équipements médicaux sophistiqués.

Par Louiza Ait Ramdane

L'Etat algérien a bien équipé les centres de cancérologie et de radiothérapie de matériels de pointe. Malheureusement, ces machines tombent souvent en panne, ce qui pénalise les malades contraints de prendre leur mal en patience en attendant que le matériel soit réparé. En Algérie, la question de la maintenance du matériel médical se pose avec acuité en l'absence d'un personnel qualifié et formé pour les réparer. Invité, hier, de la Chaîne III de la Radio nationale, le président de la Société algérienne d'oncologie médicale, Professeur Kamel Bouzid, avoue que des centres publics de radiothérapie souffrent encore de problèmes de maintenance. Il cite, à l'occasion, les scanners de simulation, à l'exemple de celui de Constantine à l'arrêt depuis près de deux mois.

L'invité de la Chaîne III attribue les arrêts répétitifs des équipements de lutte contre le cancer

à un problème de gestion. Le Professeur Kamel Bouzid fera remarquer que ces installations tombent en panne uniquement dans les hôpitaux publics, ceux des centres médicaux privés fonctionnent normalement. Il estime que ce problème ne devrait pas exister si les responsables ont pris la peine de signer des contrats de maintenances avec les fournisseurs. S'il y avait anticipation de la part des responsables «cela éviterait toute panne et assurera ainsi la continuité des traitements», expliquera le professeur. Ce n'est pas tout. Une autre faille dans le dispositif de lutte contre le cancer est signalée par le Professeur Kamel Bouzid. Elle concerne les nouveaux traitements qui tardent à être réceptionnés, en raison, d'«un blocage qui dure depuis 18 mois, dû à un problème d'enregistrement ou d'autorisation temporaire d'utilisation», dira-t-il. Une situation que le Professeur n'arrive pas à expliquer. «Je n'arrive pas à expliquer cette situation, d'autant plus que ces nouveaux traitements sont validés et utilisés dans plusieurs pays d'Europe, aux USA et



même chez nos voisins marocains», soulignera-t-il. «On est très en retard en termes d'innovation thérapeutique», regrette encore le Professeur Kamel

Bouzid. Malgré ces contraintes, le plan anti-cancer (2015-2019) a permis des avancées notables. Le président de la Société algérienne d'oncologie médicale a

estimé que ce plan a permis de réaliser d'«énormes progrès», que ce soit en chirurgie carcinologique, en oncologie médicale ou en radiothérapie. «Quinze centres de radiothérapie, dont cinq privés, sont actuellement fonctionnels sur tout le territoire national», fera remarquer le Professeur Kamel Bouzid. Il affirme que «le retard accumulé en 2012 est maintenant largement compensé, que ce soit au centre du pays, à l'est ou à l'ouest». Ces réalisations, estime le Professeur, ont permis de réduire les délais d'attente des malades à «6 mois» dans les hôpitaux publics. Il cite également les progrès enregistrés en chirurgie, notamment au Centre Pierre et Marie Curie, où de nouvelles techniques ont été introduites. «Ces techniques ont été étendues, par la suite, au reste du pays, notamment à Batna», s'est-il félicité. Malgré les contraintes, il y a toujours des avancées. «Objectivement, on peut dire qu'il y a vraiment des progrès», a conclu l'invité de la rédaction de radio Chaîne III.

L. A. R.

En tant que langue officielle et nationale

Ancrage de l'apprentissage de tamazight pour adultes

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) lancera la nouvelle année scolaire 2017-2018 relative à l'apprentissage de tamazight pour adultes samedi prochain dans quatre wilayas du pays, a-t-il affirmé dans un communiqué. En effet, après sa reconnaissance officielle par l'Etat en tant que langue nationale et officielle, la langue amazighe prend de plus en plus place dans le paysage scolaire algérien. De surcroît à son insertion dans les programmes d'éducation nationale à l'instar de la langue arabe, celle-ci bénéficie d'un processus de vulgarisation pour son bon ancrage. Pour ce faire, la nouvelle année sera lancée simultanément à partir de la wilaya d'Oran à la salle forum du journal «El Djoumhouria», puis de celle d'Alger à la salle «Tamazight Tura» du HCA, ensuite des deux maisons de la culture de Béjaïa

et celle de la wilaya de Batna pour finir, a précisé la même source. Le coup d'envoi se fera avec l'ensemble des apprenants en présence des enseignants qui dispenseront un premier cours extrait de la préface de l'ouvrage «Amawal n Tmazight Tatra» de Mouloud Mammeri, a-t-elle ajouté. Un événement tant pédagogique que symbolique exprimant la consécration de la langue berbère en tant que source identitaire pour l'ensemble des Algériens, et ce, après des années de revendications pour sa reconnaissance. Maintenant, le travail est plus laborieux pour son installation didactique au sein de l'éducation nationale. A ce propos, des chercheurs et spécialistes dans le domaine sont en train de réfléchir quant à la meilleure manière de la promouvoir. Pour les élèves, dans la réalité scolaire lorsqu'on les interroge sur le fait

d'être attirés par tamazight comme matière, les avis sont souvent partagés. Toutefois bon nombre d'entre eux bien que natifs de la langue ne lui trouvent que peu d'intérêt. Un fait logique normal, selon quelques enseignants de la matière, puisque pour la majeure partie des élèves c'est encore une langue récente et pas familière, comme l'est la langue arabe. Laquelle est contrairement à cette dernière, est enseignée depuis de longues années. Et c'est en cela justement qu'intervient le travail de tous les pédagogues, chercheurs ou spécialistes dans cette discipline. De ce fait, ce nouveau dispositif pédagogique pour l'apprentissage de tamazight en faveur des adultes mis en place depuis 2015, constitue une étape essentielle pour l'intégration de celle-ci. Elle consacre le processus de vulgarisa-

tion et de socialisation de tamazight, en tant que langue et culture. Il s'agit également de sa restitution dans son environnement social, souligne le HCA. L'organisme qui veille sur le développement de la langue amazighe a rappelé que depuis l'année 2016-2017 le dispositif est consolidé par l'implication de trois organismes: L'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, l'Association algérienne d'alphabétisation Iqraa et l'Agence nationale de l'emploi. Toujours, d'après le HCA, l'objectif à moyen terme est de donner progressivement une dimension nationale à tamazight par son élargissement auprès des populations non scolarisées. Une façon d'inscrire dans le même sillage la généralisation graduelle de son enseignement dans le paysage scolaire.

Yacine Djadel

Listes électorales

La révision annuelle a débuté hier

La période de révision annuelle des listes électorales a débuté hier et s'étendra jusqu'au 31 octobre afin de permettre aux jeunes âgés de 18 ans et aux personnes ayant changé de résidence de s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence pour pouvoir participer aux prochaines échéances électorales. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait invité, à cet effet, tous les citoyens non inscrits sur ces listes et ayant atteint l'âge de 18 ans révolus (au 31 décembre 2017) à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence. Les personnes ayant changé de résidence sont également invitées à se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription. Pour ce qui est

du nombre de candidats ayant postulé pour ce rendez-vous électoral, le chiffre a atteint 165 000 candidats pour les Assemblées populaires communales (APC) et 16 000 pour les Assemblées populaires de wilaya (APW), selon les détails fournis lundi dernier par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Eddine Dahmoune. Le même responsable a expliqué que sur l'ensemble de 165 000 candidats en lice pour les APC, 51,5% sont âgés de moins de 40 ans, 4,5% âgés de plus de 60 ans, 25% ont un niveau universitaire, 59% ont un niveau secondaire et 16% ont un niveau primaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18%. Il a souligné, à ce propos, que les chiffres avancés sont provisoires et

seront arrêtés conformément aux délais légaux fixés dans la loi organique relative aux élections. En ce qui concerne les listes électorales déposées pour ce rendez-vous, le responsable a précisé qu'elles étaient au nombre de 9 562 listes, dont 8 728 listes de partis politiques, 717 listes d'alliances et 151 listes d'indépendants. Quant aux élections des Assemblées populaires de wilaya (APW), il a fait savoir que 16 600 candidats sont en lice, précisant que 48% d'entre eux ont moins de 40 ans, 4,8% ont plus de 60 ans et 28% sont des femmes. En matière de formation des postulants, 34,5% ont un niveau universitaire, 52,5% ont un niveau secondaire et 13% ont un niveau primaire. Concernant les listes déposées pour les élections des APW, le nombre a atteint 620 listes dont 510 listes de partis politiques,

72 listes des alliances et 24 listes des indépendants. S'agissant des alliances en lice pour les prochaines élections locales (APC et APW), le même responsable a indiqué que ses services ont enregistré «4 alliances». Il s'agit de l'alliance El Feth regroupant 5 partis : Parti national algérien, Parti patriotique libre, Mouvement des citoyens libres, Front national pour la Justice sociale et le Front du militantisme national ; de l'Alliance El Binaa qui regroupe 3 partis : Mouvement En-Nahda, Front de la justice et du développement et le Mouvement El Binaa ; de l'Alliance El Fadjr (Front de l'Algérie nouvelle et Parti El Fadjr El Djadid), et de l'Alliance Tadj (Front des jeunes démocrates, Parti Ennouur El Djazairi, Rassemblement national républicain et Tajamou Amel Al Djazair.

Hani T.

Hydrocarbures

Ouyahia veut une loi plus attractive pour les investisseurs étrangers

■ *Considérant l'actuelle loi sur les hydrocarbures non attractive pour les investisseurs étrangers, Ahmed Ouyahia, Premier ministre, envisage sa «révision» afin d'améliorer les recettes financières du pays. Pas que cela, puisque le Premier ministre revient sur la question de l'exploitation du gaz de schiste et encourage l'investissement dans cette ressource en vue de garantir l'avenir du pays en matière énergétique.*

Par Lynda Naili

Dans sa première sortie officielle depuis sa désignation au poste de Premier ministre à la mi-août dernier, inspectant avant-hier le pôle pétrochimique d'Arzew (Oran), Ahmed Ouyahia a, en effet, souligné la nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures et d'investir dans le gaz de schiste eu égard aux énormes gisements dont dispose le pays. A ce titre, la jugeant non attractive pour les investisseurs étrangers, il fera part de la nécessité de revoir la loi en vigueur sur les hydrocarbures, dont le dernier amendement apporté sur la loi de 2005 remonte à 2013. Argumentant sa décision, le Premier ministre fera savoir, dans une déclaration en marge de l'inauguration de deux méthaniers au port d'Arzew, que nombre d'investisseurs étrangers intéressés par le secteur des hydrocarbures en Algérie ont répondu à des appels d'offres mais ont dû se retirer parce qu'ils considèrent que la loi actuelle sur les hydrocarbures n'accorderait pas les facilités voulues. De ce fait, en marge de la présentation d'une communication sur le bilan des activités du Groupe Sonatrach, faite au niveau de la raffinerie RA1Z, Ouyahia, évoquant la conjoncture économique mondiale marquée ces dernières années par une fluctuation souvent en baisse des cours du pétrole et ses répercussions sur les recettes nationales des hydrocarbures, a longuement insisté sur «la nécessité de réviser la loi sur les hydrocarbures car le secteur connaît de grands changements dans le monde obligeant l'Algérie à se mettre au diapason». Pour lui, la



P.H.D.R.

prochaine loi sur les hydrocarbures «doit être attractive, surtout que le marché international a beaucoup changé». Pour rappel, la loi sur les hydrocarbures de 2013 avait apporté dix nouveaux articles en amendement à celle de 2005, portant principalement l'introduction de plusieurs mesures dont celle relative à l'exclusion des gisements actuellement en exploitation des nouvelles incitations fiscales, l'élargissement du contrôle fiscal aux compagnies pétrolières étrangères opérant en Algérie, alors que jusqu'à cette date seule Sonatrach est considérée comme sujet fiscal, soumis aux obligations de contrôle de sociétés, prévu par le code des impôts algérien. En outre, la loi de 2013 avait également introduit, entre autres, l'assouplissement des conditions d'exercice des activités de prospection, de recherche et/ou d'exploitation des hydro-

carbures ainsi que la priorité à la satisfaction des besoins en hydrocarbures liquides et gazeux du marché national, notamment à travers un dispositif obligeant les contractants à céder au prix international une partie de leur production.

Le recours au gaz de schiste «n'est pas une démarche aventurière»

Par ailleurs, sur la question de l'exploitation du gaz de schiste qui a fait couler beaucoup d'encre il y a quelques années sous le gouvernement de Abdelmalek Sellal, le Premier ministre remet ce recours sur la table, affirmant qu'«il ne s'agit pas là d'une démarche aventurière mais d'une option visant à garantir l'avenir du pays en matière énergétique». Et à lui donc de faire part des «encouragements du gouvernement» pour

l'investissement de cette ressource énergétique. Ceci, avant de citer l'exemple des Etats-Unis d'Amérique, l'un des clients du gaz algérien qui a réalisé une autosuffisance en exploitant le gaz de schiste, du Qatar qui a trouvé une voie vers le marché européen et du Mozambique qui a découvert un immense gisement de gaz naturel. Par ailleurs, Ouyahia enjoindra Sonatrach, dont les potentialités permettent d'être optimistes quant aux perspectives du secteur, à augmenter la production des produits énergétiques pour répondre aux besoins nationaux et ceux des marchés étrangers. Citant l'exemple du carburant dont «les importations nous reviennent très chers et la dépréciation de la valeur du dinar rend la situation encore difficile», il dira qu'«il est donc nécessaire d'intensifier les efforts pour augmenter la production des carburants». Ce qui amènera Abdelmoumen Ould Kaddour, P-DG du Groupe Sonatrach, à annoncer la mise en service, au début de l'année 2018, de la raffinerie d'Alger. Et d'ajouter à ce sujet que des appels d'offres seront prochainement lancés pour la réalisation des raffineries de Hassi Messaoud et de Tiaret. Ce qui devrait constituer une réponse à la réduction des importations de cette énergie. Sur un autre registre, Ouyahia, s'agissant des «perturbations» qu'a connues le groupe pétrolier national et estimant que «cette société et ses cadres ont en été victimes», dira que «c'est à l'histoire d'apporter une réponse sur ce dont a fait l'objet ce groupe, considéré comme la colonne vertébrale de l'économie nationale aujourd'hui et dans les vingt années à l'avenir».

L. N.

Gaz de schiste

Guitouni : «Le dossier en phase d'étude»

Le dossier du gaz de schiste est encore au stade d'étude et sera traité d'une manière «convenable» à l'instar de ce qui se fait dans les autres pays, a déclaré, hier à l'APS, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, en marge des travaux de la réunion du Conseil d'affaires algéro-américain. Tout en citant les nouvelles technologies permettant d'extraire le gaz de schiste avec moins de risques environnementaux, le ministre a souligné que ce gaz non conventionnel est une «option» qui a été prise et vers laquelle «on va aller et on doit y aller» vu la forte consommation enregistrée en matière de gaz naturel. «Il s'agit de l'avenir des futures générations», a-t-il enchaîné. Par ailleurs, il a précisé que le tiers de la production nationale de gaz naturel est consommé par le marché interne contre un tiers destiné à l'exportation, tandis que l'autre tiers est réinjecté dans les puits de production pour

maintenir la pression du gaz. D'autant plus, a-t-il observé, que la consommation interne du gaz naturel augmente continuellement et «pourra atteindre un niveau très élevé en face duquel il faudra agir». Lors de sa visite dimanche dernier au pôle pétrochimique d'Arzew, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait souligné la nécessité d'investir dans le gaz de schiste, eu égard aux énormes gisements dont dispose le pays. M. Ouyahia a également relevé que le gouvernement encourageait l'investissement dans cette ressource tout en soulignant qu'il ne s'agit pas là d'une démarche aventurière mais d'une option visant à garantir l'avenir du pays en matière énergétique. Pour rappel, le Plan d'action du gouvernement, adopté récemment par le Parlement, évoque l'extension de la prospection des nouvelles sources d'énergies aux hydrocarbures schisteux, et

ce, «dans le strict respect de l'environnement et de la santé de la population». Selon des évaluations réalisées par Sonatrach avec des compagnies pétrolières internationales sur cinq bassins sahariens, l'Algérie dispose de 4 940 trillions de pieds cubes (TCF) de réserves de gaz de schiste, dont 740 TCF sont récupérables sur la base d'un taux de récupération (TR) de 15%. Ces réserves récupérables ont été calculées pour les zones d'Ahnet, Timimoun, Mouydir, Illizi et Berkine. Avec un TR de 15%, l'Algérie occupe la 4^e position mondiale en termes de ressources techniquement récupérables, juste après les Etats-Unis (dont le TR varie entre 20 et 50% selon les gisements), la Chine et l'Argentine, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie sur le gaz de schiste réalisé en 2013.

Dalil Y.

LA QUESTION DU JOUR

Après l'ivresse, le lendemain qui ne chante pas

Suite de la page une

O r si les Catalans ont bien l'intention de rompre avec l'Etat espagnol, ils n'ont nullement celle de quitter l'Europe par la même occasion. Leur but au contraire est d'être reconnu comme un nouveau membre de l'Union. Mais irréaliste aussi longtemps qu'il existe un Etat espagnol partie intégrante de cette même union. Si c'était l'Espagne qui demandait à sortir de l'Union, à l'imitation de la Grande-Bretagne, dans ce cas oui, la Catalogne pouvait espérer tout à la fois se séparer d'elle et se rattacher tout entière à l'Union. Mais comme cela est une pure vue de l'esprit, et que la sécession de la Catalogne dépend entièrement du bon vouloir de l'Etat espagnol, ce n'est pas trop s'aventurer que de dire que l'affaire est d'ores et déjà entendue. Le référendum catalan pour l'indépendance fait naturellement penser à celui qui s'est déroulé une semaine auparavant dans le Kurdistan irakien. Contrairement à Madrid, qui a voulu empêcher jusqu'à la tenue de la consultation de dimanche, Bagdad n'a rien fait, et d'ailleurs ne pouvait rien faire, pour faire capoter le référendum kurde. On pouvait en tirer la conclusion qu'en fait il était résigné à la sécession kurde. On sait maintenant qu'il n'en est rien, et que pas plus que l'Etat espagnol ne se laissera amputer de la Catalogne, l'Etat irakien ne se laissera arracher le Kurdistan. L'Etat irakien n'était donc pas résigné à sa partition, mais seulement dans l'incapacité d'empêcher la tenue du référendum kurde. Mais comme en revanche il dépend entièrement de lui que le Kurdistan prenne effectivement sa liberté ou reste sous son autorité, et pas de la volonté des Kurdes eux-mêmes, c'est maintenant qu'il peut donner la pleine mesure de son opposition à leur sécession. Les Catalans en appellent à l'Europe, qui ne leur répondra vraisemblablement pas, par crainte de mettre en grand danger son propre avenir. En effet, l'Espagne ne peut perdre la Catalogne sans que le projet européen soit mis en cause. Ainsi donc, ni pour la Catalogne ni pour le Kurdistan kurde le temps ne semble être venu de réaliser leurs projets nationaux.

M. H.

La ministre de la Solidarité nationale réaffirme la détermination

L'Etat continuera à prendre en charge les personnes âgées

■ La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Ghania Eddalia, a indiqué dimanche soir à Constantine que «l'amendement de la Constitution de 2016 constitue une preuve de la détermination de l'Etat à continuer à prendre en charge les personnes âgées».

Par Hayet F.

Dans son allocution prononcée lors de la visite effectuée au foyer des personnes âgées Abdelkader-Boukheroufa de la commune de Hamma Bouziane, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées (1^{er} octobre), la ministre a souligné que cet amendement a élargi le domaine de prise en charge par l'Etat et la famille de cette catégorie, estimant que cet intérêt représente un des fondements de la société algérienne. Pour une meilleure prise en charge de cette catégorie, l'année en cours verra le lancement d'une mesure d'aide aux personnes âgées à domicile, a affirmé la ministre qui a évoqué les lois et décrets relatifs à cela. Cette mesure, a ajouté Mme Eddalia, a été menée depuis trois ans à titre expérimentale dans 4 wilayas en partenariat avec le mouvement associatif, les cellules de proximité, de solidarité et les directions de l'action sociale (DSA). Un groupe de travail composé de 5 membres de diverses

spécialités, animé par un cadre de la direction de l'action sociale a été constitué pour suivre cette expérience, a encore relevé M^{me} Eddalia, assurant que 156 associations locales ont été recensées pour assurer la concrétisation de cette mesure à l'échelle nationale. Elle a en outre rappelé les divers projets concrétisés dans le cadre de la prise en charge des personnes âgées dans les wilayas d'Alger, Oran, Souk Ahras, Bouira, Tlemcen et Skikda. Cette occasion a également donné lieu à la présentation d'expériences réussies menées par une association de proximité de solidarité et une association de prise en charge des personnes âgées de la wilaya d'Oran, outre la distinction d'artisans ayant bénéficié de crédits dans le cadre de l'Agence de gestion du micro-crédit (Angem). A son arrivée à Constantine, la ministre a inauguré un centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux d'une capacité de 90 places dans la commune de Hamma Bouziane.



P.M.D. R.

Interpol

Atelier de formation à Alger sur l'analyse de l'information pénale

Un atelier de formation sur l'analyse de l'information pénale organisé par l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC-Interpol) en coordination avec la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) s'est ouvert dimanche à Alger, a indiqué un communiqué de la DGSN. Le directeur par intérim de la Police judiciaire, le contrôleur de police Zekri Mohamed qui a déclaré ouverte cette session de formation au nom du président du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), le général-major Abdelghani Hamel, a insisté sur l'importance de ce genre de sessions de formation dans «la

promotion des expériences sécuritaires des organes en charge de l'application de la loi dans le continent africain», pour assurer une adaptation aux derniers développements, une anticipation en matière de lutte contre le crime organisé et transfrontalier, un développement des investigations et un échange d'informations entre les pays membres d'Interpol. Il a, dans ce cadre, mis en exergue l'intérêt qu'accorde la DGSN à «la réhabilitation de la ressource humaine de la Sûreté nationale spécialisée» dans ce domaine à travers la formation et le renforcement de la coopération et de la coordination entre la DGSN et les

différents organismes et organisations internationales spécialisés dans ce domaine. Pour sa part, M^{me} Nathalie Richard Bober, experte auprès d'Interpol a mis l'accent sur l'importance de tels programmes de formation pour développer et appuyer les capacités opérationnelles des organes en charge de l'application de la loi, saluant le rôle de la police algérienne en matière de promotion de la coopération internationale. Les cadres participants à cette session de formation animée par des experts internationaux d'Interpol tireront profit des axes d'un riche programme et des expériences et expertises des experts qui consti-

tueront un appui analytique qualitatif sur les plans opérationnel et stratégique. Organisée au profit des cadres de la DGSN, cette session de formation s'inscrit dans le cadre du programme «ENACTE» lancé par l'Institut des études sécuritaires d'Interpol et a pour objectif de développer les connaissances sur le terrain des éléments de la police spécialisée des pays membres de cette organisation. Prennent part à cette rencontre de cinq jours des cadres de la DGSN, deux délégations de Tunisie et du Maroc ainsi qu'un représentant de la représentation de l'UE à Alger.

Said F.

Développement du tourisme à Béchar

La réhabilitation des oasis et des palmeraies, un atout

La poursuite à Béchar des travaux de réhabilitation et l'adaptation des oasis et des palmeraies aux besoins des activités touristiques est un atout pour le développement du tourisme et des économies de plusieurs collectivités de la wilaya, estime-t-on à la direction locale du secteur. Des régions comme Taghit, Béni-Abbès, Boukais et Mougheul à titre d'exemple, où l'on recense des oasis et des palmeraies plus que millénaires, ainsi que d'autres atouts naturels et historiques importants et un patrimoine culturel riche et diversifié, peuvent générer des ressources conséquentes tant pour les populations que pour la commune, a-t-on souligné. Les responsables locaux du secteur du tourisme suggèrent, en outre, la création, avec l'aide des services de l'agriculture, d'activités économiques en rapport avec les petites entreprises de transformation de matières et produits de la phœniciculture tels que la confiture de datte (Rob), des produits dérivés des dattes, des nattes et des parasols en palmes de palmiers et des sculptures sur bois de palmiers, des activités inscrites au registre de l'artisanat et des métiers tra-

ditionnels. Ces activités permettent, en plus de la création d'emplois, la pérennisation de certains anciens métiers et traditions liés à la phœniciculture, ce qui est un moyen de contribution à la sauvegarde du savoir-faire ancestral et du patrimoine social et culturel de ces collectivités. La réhabilitation des palmeraies et des oasis au nombre de 62, localisées à travers les berges des oueds des 21 communes de la wilaya et qui s'étendent sur 4 509 hectares et totalisent 657 850 palmiers, s'accompagnerait de travaux d'ouverture de nouvelles pistes dédiées aux circuits de randonnées sur dromadaire, vélos ou tout simplement la marche, et ce, comme produits touristiques à proposer aux touristes en séjour dans ces régions, estime-t-on à la direction du tourisme.

Réhabilitation des systèmes agricoles oasiens, en appui au tourisme

La réhabilitation ces dernières années par les services de la direction locale des services agricoles de 67 885 mètres

linéaires de réseaux d'irrigation traditionnelle (seguias), de 85 bassins d'irrigation d'une capacité chacun de 50 m³, le curage de 36 puits traditionnels et la réhabilitation de 2 620 foggaras, un système d'irrigation ancestral très répandu dans le Sud-ouest du pays, ainsi que la protection des oasis (brise-vent) et la réhabilitation de 14 783 mètres linéaires de parcours agricoles au niveau de ces 62 oasis, confortent cette démarche pour rendre ces oasis et palmeraies, des sites à vocation touristique aussi. En plus, il a été procédé à la réalisation d'un réseau électrique de 10 km au profit de huit oasis et de 41 km de pistes agricoles au niveau de neuf communes relevant de la wilaya de Béchar et de la wilaya déléguée de Béni-Abbès, une opération qui contribue à la mise en valeur de ces endroits naturels et touristiques, selon les mêmes services. Pour des professionnels locaux du tourisme, l'on recense 300 exploitants agricoles s'adonnant à la phœniciculture et certaines autres activités et avec qui il est possible de travailler dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant. L'existence

de l'une de ces oasis et palmeraies a permis à l'Office national algérien du tourisme (ONAT) d'investir un montant de 16 millions DA pour l'aménagement d'un village touristique dans la région. Situé à proximité d'une palmeraie et dans une zone agricole dans la localité rurale de Touzdit qui relève de la commune d'Igli (160 km au sud de Béchar), cette future structure touristique, anciennement village agricole inachevé, a été attribuée à l'ONAT au titre des actions de développement des activités touristiques et de renforcement des capacités d'accueil des touristes, a-t-on précisé. Ce village touristique, qui s'étend sur 4 500 m², comprendra, en plus d'une offre de 96 lits repartis sur 16 habitations en voie de réception pour les adapter aux besoins de la clientèle touristique nationale ou étrangère, une grande kheima (tente traditionnelle), une cafeteria et plusieurs autres servitudes nécessaires aux séjours des touristes nationaux et étrangers, qui peuvent passer des temps de repos dans une palmeraie située à côté de ce futur village touristique.

Ansif Y.

Hydrocarbures

Le transport à l'international boosté par deux nouveaux méthaniers

■ Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en visite dimanche au pôle pétrochimique d'Arzew (Est d'Oran), a présidé une cérémonie d'inauguration de deux nouveaux méthaniers, acquis par la filiale Hyproc Shipping Compagny relevant du Groupe pétrolier Sonatrach.

Par Salem K.

Ces deux nouveaux méthaniers, «Tessala» et «Ougarta», permettront à la flotte maritime nationale chargée du transport à l'international des hydrocarbures d'être au diapason des perspectives de développement de l'industrie nationale de la pétrochimie. Les deux navires ont été mis déjà en navigation expérimentale le long du littoral national, selon des explications données par les cadres de Sonatrach. Le navire «Tessala» a été construit en 2016 et dispose d'une capacité de transport de 169 000 m³ de GNL. Il est d'une longueur de 291 mètres et d'un maître-bau (sa plus grande largeur) de 46 mètres. Son tonnage est de 112 867 tonnes. Quant à «Ougarta», construit en 2017, il dispose d'une capacité de transport de 169 000 m³ de GNL. Sa longueur est de 291 mètres et son maître-bau est de 46 mètres. Son tonnage est de 84 000

tonnes, a-t-on précisé. Les deux méthaniers ont été fabriqués dans les chantiers navals sud-coréens par le constructeur Hyundai. Les derniers navires acquis et réceptionnés par la filiale Hyproc ont été le méthanier «Cheikh Bouamama» en 2008 et le «Cheikh El-Mokrani», livré en juillet 2007. Le méga-méthanier «Lalla Fatma n'Soumer», d'une capacité de transport de 145 000 m³, a été, quant à lui, livré en octobre 2004. Filiale de Sonatrach, Hyproc Shipping Compagny dispose de huit navires de transport de GNL, six navires de transport de gaz de pétrole liquéfié (GPL) et deux bitumiers. Avant l'inauguration des deux méthaniers, le Premier ministre avait visité la raffinerie RA1Z et le complexe GL3Z, et suivi une communication sur le bilan des activités de Sonatrach et ses perspectives. M. Ouyahia était accompagné, dans sa visite à Oran, d'une délégation composée de Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de Abdelghani Zaalane, ministre des Travaux publics et des Transports.

Ouyahia visite le complexe GL3Z dans la zone pétrochimique d'Arzew

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a visité dimanche le complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL3Z), implanté dans la zone pétrochimique d'Arzew (Est d'Oran). Le complexe GL3Z est considéré comme le méga-train d'Arzew en matière de transport et de liquéfaction du gaz naturel (GNL). Il dispose de plusieurs unités, à savoir celles de traitement du gaz naturel, de



séparation et de production des sous-produits, de liquéfaction du gaz naturel ainsi que des unités de stockage et de chargement. Opérationnel depuis le 14 juin 2014, ce complexe dispose d'une capacité de production annuelle de 4 700 000 tonnes de GNL, de 275 000 tonnes de propane, de 58 000 tonnes de butane, de 47 000 tonnes de gazoline et 300 000 tonnes d'éthane. Depuis son entrée en service à ce jour, le GL3Z a assuré une production de plus 21,7 millions de m³ de GNL et près de 400 000 tonnes des sous-produits, tels que le propane, le butane et la

gazoline. La réception provisoire de l'ouvrage avait été faite le 10 mai 2015 et sera définitivement le 31 octobre 2017, a-t-on expliqué. Intervenant en marge de la présentation des activités du complexe, le P-DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a souligné la nécessité de diversifier les marchés du GNL pour éviter les règles imposées par l'Union européenne. Il est nécessaire de prospecter d'autres marchés et de cibler d'autres pays comme la Turquie, a soutenu le même responsable. Auparavant, le Premier ministre avait visité la raffinerie RA1Z

d'Arzew où il a suivi des explications sur les activités de cette installation ainsi qu'une communication sur les activités du Groupe Sonatrach. M. Ouyahia a insisté sur la nécessité d'augmenter la production des carburants dont les importations constituent une charge pour le Trésor public. Dans ce sens, le P-DG de Sonatrach a annoncé que la raffinerie d'Alger sera opérationnelle début 2018 et que deux appels d'offres seront lancés pour la réalisation des raffineries de Hassi Messaoud et Tiaret.

S. K./APS

Etats-Unis

La réforme fiscale ne profitera pas aux plus riches, assure Mnuchin

Le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin a assuré dimanche que le projet controversé de réforme de la fiscalité ne favoriserait pas les plus riches, comme l'affirme notamment l'opposition démocrate. «Ce n'est pas le cas», a déclaré M. Mnuchin, interrogé sur ce point par la chaîne ABC. «Comme nous l'avons dit, les changements au sein de la tranche la plus élevée sont contrebalancés par l'éli-

mination de presque toutes les déductions, sauf celles qui concernent les dons caritatifs ou les intérêts d'emprunts immobiliers», a continué le secrétaire au Trésor. «Une nouvelle fois, et nous avons toujours été cohérents, le but du président – et je pense que le Congrès a entendu cela – est de créer des baisses d'impôts pour la classe moyenne et non des baisses d'impôts pour les plus riches», a-t-il insisté.

«L'objectif du président est que les riches n'aient pas de baisses d'impôts», a-t-il martelé. Qualifiée par Donald Trump de «révolutionnaire», la réforme suscite de profondes divergences sur son potentiel impact économique et social. Elle consiste notamment à réduire l'impôt sur les sociétés, qui passerait de 35% à 20%. L'impôt fédéral sur le revenu serait réduit et deviendrait moins progressif, passant

de sept tranches aujourd'hui à seulement trois, avec un taux maximal de 35% au lieu de 39,6%. Une éventuelle tranche supplémentaire sur les plus riches pourrait être ajoutée, mais la proposition reste vague. «Ce n'est pas une réforme fiscale, c'est un cadeau pour les plus riches, payé par la classe moyenne», a lancé cette semaine Nancy Pelosi, chef des démocrates de la Chambre. Kamel L.

Croissance

L'économie saoudienne se contracte pour le 2^e trimestre consécutif

L'économie saoudienne s'est contractée au deuxième trimestre, comme au premier, selon des statistiques officielles du royaume, affecté par la baisse des prix du pétrole et des réformes difficiles. Des chiffres de l'Autorité générale des statistiques publiés ce week-end indiquent que le PIB saoudien a baissé de 2,3% au deuxième trimestre, principalement en raison de la faiblesse des prix du brut et d'un recul de la production. Au premier trimestre, le PIB s'était contracté

de 3,7%. Si la tendance se confirme, l'économie saoudienne devrait se contracter en 2017 pour la première fois depuis la crise financière mondiale de 2008. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit de son côté une croissance de seulement 0,1% en 2017 en Arabie saoudite. Le premier exportateur mondial de brut a pris des mesures d'austérité depuis l'effondrement à la mi-2014 de ses revenus pétroliers, qui représentaient plus de 90% des recettes publiques. Les prix

du brut se sont partiellement redressés depuis que les principaux membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et des pays non Opep se sont entendus l'an dernier pour réduire la production de 1,8 million de barils par jour. Les producteurs ont convenu de prolonger ces réductions jusqu'en mars et l'Opep discutera le mois prochain lors d'une réunion ministérielle de la possibilité de prolonger de nouveau cet arrangement. Selon les chiffres officiels, le PIB

saoudien du deuxième trimestre a chuté d'un point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2016. Le royaume a affiché des déficits budgétaires totalisant plus de 200 milliards de dollars au cours des trois derniers exercices et prévoit un déficit budgétaire de 53 milliards de dollars en 2017. Pour financer ces déficits, Ryad a eu recours à des emprunts sur les marchés internationaux et intérieur et retiré environ 245 milliards de dollars de ses réserves. Hani Y.

Tlemcen

Perturbations dans l'approvisionnement en eau potable

■ Des perturbations dans l'alimentation en eau potable de la wilaya de Tlemcen à partir des stations de dessalement de Souk Tleta et de Honaine, sont enregistrées ces derniers jours, a-t-on appris du directeur des ressources en eau.

Par Faten D.

Ces stations totalisant une production quotidienne théorique de 400 000 m³, n'arrivent plus à assurer l'alimentation des 53 communes de la wilaya pour diverses raisons, a indiqué à l'APS Abdelkader Meksi.

Pour la station de Honaine, entrée en production en 2012, un problème de grandes fuites d'eau est signalé au niveau des conduites d'eau dessalée qui n'arrivent pas à contenir la forte pression des eaux vers les réservoirs et stations de pompage, a-t-il expliqué.

Réparées trois jours durant, jeudi dernier, ces fuites sont réapparues, vendredi soir, après la mise en service des réseaux, a-t-il précisé, faisant savoir que de nouvelles réparations sont en cours.

Cette situation perturbe l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) dans l'approvisionnement des 21 communes desservies par la station, à savoir celles qui longent le couloir Tafssout Honaine au réservoir de Lalla Setti. D'une longueur de 62 950 mètres, ces conduites sont destinées au transfert des

eaux pour renforcer le système Sekkak visant à satisfaire l'AEP de la population de la wilaya de Tlemcen avec un apport annuel de 73 Hm³, a-t-il encore ajouté.

Ce raccordement aval de la station alimente cinq réservoirs totalisant 70 000 m³ et quatre stations de pompage.

La station de Souk Tleta, entrée en exploitation en 2011, alimente, pour sa part, 19 communes. Elle est confrontée, actuellement, aux problèmes de processus de production qui ont fait l'objet de procédures de réserves, explique-t-on encore. Cette infrastructure, d'une capacité théorique de 200 000 m³/jour, soit l'équivalent de 73 millions m³/an d'eau dessalée, a vu sa production chuter à 20 000 m³/j, pour remonter ensuite à 80 000 m³/j. Cela a pénalisé les communes desservies au niveau du couloir G h a z a o u e t - N e d r o m a - Fillaoucène, notamment, qui ne reçoivent plus l'eau quotidiennement.

Certaines collectivités locales sont alimentées à raison d'un jour sur trois et d'autres un jour sur cinq, précise-t-on. Les responsables du secteur assurent que ce problème est pris en



PH. > D. R.

charge par le producteur qui s'est engagé à le régler d'ici juin 2018. Nonobstant, faute d'action d'entretien de la station d'épuration de Maghnia, d'une capacité de 40 000 m³/j et qui ne produit que 20 000 m³, la différence est prélevée sur la quantité dessalée produite par Souk Tleta.

Pour l'acheminement de son

eau vers les localités urbaines, la station de Souk Tleta a nécessité la pose de canalisations sur une distance de 150 km et l'édification de six réservoirs d'une capacité de 46 000 m³ ainsi que la mise en service de cinq stations de pompage.

Les deux stations de dessalement devaient permettre à la

wilaya de dégager un excédent en eau potable destiné à d'autres wilayas et permettre à la nappe phréatique de se régénérer. Quant aux capacités emmagasinées au niveau des barrages, elles sont destinées à l'irrigation.

F. D./APS

Boumerdès

Keddarra Bouzegza, un haut potentiel naturel en quête de valorisation

Créée suite au découpage administratif de 1984, la commune de Keddarra Bouzegza figure parmi les localités les plus riches de la wilaya de Boumerdès en termes de ressources naturelles et de potentialités touristiques, néanmoins elle demeure en quête du meilleur moyen susceptible de valoriser ce potentiel afin d'en exploiter les dividendes au profit de ses habitants.

En dépit des indices de développement enregistrés ces dernières années dans de nombreux secteurs, cette localité rurale de plus de 43 km², ayant valu son nom à ses célèbres montagnes qui furent un refuge pour les moudjahidines de la glorieuse guerre de libération nationale, accuse toujours des carences énormes dans divers domaines.

Une autre constante à mettre à l'actif de cette localité de 11 000 âmes réparties sur 13 villages : la stabilité des assemblées élues qui se sont succédées à sa tête à ce jour, sans toutefois, déplore-t-on, que cela n'ait un quelconque impact positif sur son développement.

Ainsi, parmi les problèmes les plus décriés par la population locale se trouve le déficit en eau potable, son raccordement ne dépassant pas les 65% en dépit de l'existence, sur son territoire, de l'un des plus grands barrages du pays (Keddarra Bouzegza). Cette préoccupation figure au même titre que celle de l'assainissement.

Des habitants approchés par l'APS ont, également, regretté un déficit dans le raccordement d'établissements scolaires et de logements ruraux aux

réseaux d'électricité et de gaz, le manque d'éclairage public et de voies pour relier les nombreux villages de la commune entre eux, en plus de l'absence de transport, de salles de soin et de salles d'accouchement notamment.

Ressources naturelles et touristiques en quête de valorisation

Parallèlement à ces insuffisances multiples, la commune de Keddarra Bouzegza dispose d'importantes ressources naturelles, agricoles et touristiques, parmi lesquelles on décompte les sept (7) carrières existantes sur son territoire, qui auraient pu constituer une richesse notable, si celles-ci ne versaient pas leurs impôts en dehors de la localité, ne lui laissant que les désagréments inhérents à leurs activités (pollution et détérioration des routes notamment).

Lors d'une visite de travail dans la région, ce problème avait été soumis par l'APS au wali, qui avait assuré, alors, que des démarches étaient en cours en vue de faire profiter la localité des revenus d'exploitation de ces carrières.

L'autre atout majeur de cette commune, dont les habitants revendiquent la valorisation, est représenté par le barrage Keddarra (plus de 140 millions de m³ d'eau), qui alimente actuellement la population d'Alger et une partie de Boumerdes.

Sur ce point, le président de la commune, Kamel Akhezroune, a assuré qu'une partie de la population profitait

effectivement de cette ressource (eau) dans l'attente de l'extension de ses bienfaits à tous les habitants après concrétisation de nombreux projets dans le domaine.

Keddarra Bouzegza, c'est aussi de belles montagnes enchantées et des paysages naturels à vous couper le souffle, réunis autour d'un des plus grands barrages du pays, outre des sites thermaux, de charmants villages de montagne et de luxuriantes forêts traversées par des chemins de wilayas menant vers les wilayas voisines de Bouira et de Tizi-Ouzou. Autant d'atouts touristiques en quête de valorisation et d'une véritable prise en charge.

Un budget des plus limités pour d'importants projets en réalisation. Lors d'une récente rencontre ayant réunie le wali avec les élus de cette commune et ses citoyens, le P/APC Kamel Akhezroune, avait signalé, dans son exposé, une hausse intervenue dans le budget de cette collectivité, qui a été porté à 290 millions de DA en 2017, contre 200 millions auparavant, estimant toutefois qu'il (le budget) demeure faible car il ne permet pas la programmation de projets de développement conformes aux aspirations des citoyens.

En dépit de sa faiblesse, le budget alloué à la commune a permis, ces cinq (5) dernières années, selon le responsable, la programmation de 68 opérations de développement, dont 64 concrétisées et quatre en voie de réalisation, outre l'inscription de 47 autres opérations au titre des Plans communaux de déve-

loppement (PCD), dont seulement deux restent à concrétiser, au moment où 31 opérations ont été réalisées sur les 38 inscrites au titre du budget de la wilaya au profit de cette commune.

L'édile a signalé la réalisation, ces dernières années, d'un bloc scolaire, d'un lycée et d'un Centre de formation professionnelle (FPA), afin d'éviter aux enfants et jeunes de la région de se déplacer jusqu'à Boudouaou. Il a également cité des salles de soins, une sureté urbaine, des structures sportives, une bibliothèque et des locaux commerciaux, parallèlement à la réhabilitation de plus de 20 km de routes communales.

Ces dernières années, la commune de Keddarra Bouzegza a aussi bénéficié d'un Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) s'étendant jusqu'à l'horizon 2025.

Le plan en question, destiné à apporter des solutions à de nombreux problèmes accusés par cette commune, propose pour palier le déficit en foncier ayant retardé la réalisation de nombreuses commodités publiques, la modification des frontières administratives actuelles de cette localité, avec la création d'autres sièges secondaires avoisinants, en vue de l'accueil du nombre croissant de citoyens, tout en leur assurant le foncier nécessaire à l'implantation de différents projets d'utilité publique.

Le même outil urbanistique encourage, en outre, la construction rurale afin de limiter l'exode vers le siège de la commune.

Rachid S.



Du 5 au 6 octobre

La Tunisie accueillera la 2^e édition des rencontres d'affaires franco-africaines

■ Outre les délégations d'affaires, cette manifestation qui sera inaugurée par le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, et le Premier ministre français, Edouard Philippe, regroupera des institutions, des ministères, des organisations patronales et des chambres de commerce, appelés à constituer un comité de pilotage.

Par Moncef G.

La Tunisie accueillera, du 5 au 6 Octobre 2017, la 2^e édition des «Rencontres Africa» qui rassemblera près de 1 000 chefs d'entreprise africains et 300 chefs d'entreprise français.

Outre les délégations d'affaires, cette manifestation qui sera inaugurée par le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, et le Premier ministre français, Edouard Philippe, regroupera des institutions, des ministères, des organisations patronales et des chambres de commerce, appelés à constituer un comité de pilotage.

Plusieurs thèmes seront examinés lors de cette édition, notamment celui des finances, du numérique et de l'aéronautique.

La première édition des Rencontres Africa avait permis à plus de 1 500 entreprises africaines et françaises de se rencontrer à Paris, en 2016. Afin d'inscrire cet événement dans



l'esprit de réciprocité entre l'Afrique et la France, les Rencontres Africa seront déclinées en 2017 en trois manifestations régionales en Afrique dont

les hubs seront Abidjan, Nairobi et Tunis.

Les entreprises françaises présentes pourront développer des partenariats économiques,

diversifier leur coopération avec les entreprises locales du pays d'accueil, mais également celles des pays de la région.

M. G./APS

Attentat au couteau à Marseille

L'assaillant est Tunisien

Deux jeunes femmes ont été tuées lors d'une attaque au couteau, dans la journée du dimanche 1^{er} octobre 2017, par un assaillant à la gare de Saint Charles, à Marseille. L'homme est âgé d'une trentaine d'années. Les deux victimes de ce drame sont des cousines âgées de 20 et 21 ans. Une était étudiante à Marseille alors que la

seconde était étudiante à Lyon. Les militaires de l'opération Sentinelles étaient sur place et ont rapidement maîtrisé l'assaillant en le tuant. Le groupuscule Daesh a revendiqué l'attaque dans la soirée même.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'assaillant a bien été interpellé le 29 septembre à Lyon pour un vol à l'étalage, rap-

porte le quotidien *Libération*. Selon le quotidien *La Provence*, l'assaillant est un Tunisien qui est en situation irrégulière en France. Il a été arrêté pour des délits mineurs. N'ayant pas de papiers d'identité, les unités sécuritaires ont procédé à l'examen des empreintes digitales.

M. C.

Tunisie-Environnement Les pharmacies privées acceptent de se mettre au vert !

LE MINISTÈRE des Affaires locales et de l'Environnement ainsi que le Syndicat tunisien des propriétaires de pharmacies privées ont annoncé le retrait des sacs en plastique utilisés dans les pharmacies tunisiennes à partir du premier mars 2018, pour les remplacer par d'autres sacs amis de l'environnement et gratuits. Cette décision a été annoncée dans le cadre d'un accord signé en marge de la première conférence de la pharmacie organisée, vendredi à Tunis, sur le thème «La pharmacie de demain». L'accord stipule la mise en place d'un programme d'incitation aux pharmacies privées, l'interdiction de la distribution des sacs en plastique et leur remplacement par des emballages fabriqués à partir des produits amis de l'environnement et recyclables. Le ministre des Affaires locales et de l'Environnement, Riadh Mouakher, a indiqué que l'initiative lancée par les pharmaciens vient compléter le programme du gouvernement visant à lutter contre la pollution de l'environnement et à réduire les déchets domestiques ainsi que l'utilisation des produits nuisibles pour la santé, lequel programme est en cours d'avancement.

Mouakher a fait remarquer que le gouvernement prépare un décret sur l'interdiction des sacs en plastique qui entrera en vigueur prochainement. Il a appelé à l'impératif de poursuivre les efforts visant l'intégration des établissements sanitaires et hospitaliers au programme national de protection de l'environnement des déchets médicaux et hospitaliers. Le secrétaire général du Syndicat tunisien des propriétaires de pharmacies privées, Rached Gar Ali, a souligné, dans le même contexte, que l'initiative prise par le syndicat reflète l'importance du rôle des pharmaciens dans la protection de l'environnement et de la santé.

M. C.

Libye

Accord pour refonder le Conseil présidentiel

La Chambre des représentants de Libye et le Haut Conseil d'Etat ont convenu de relancer le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale, une instance exécutive créée sous l'égide de l'ONU en décembre 2015, a annoncé dimanche le député Mohamed Lino.

Il a précisé que les représentants des deux organes ont convenu de faire un distinguo entre le Conseil présidentiel et le gouvernement d'union nationale (GNA), réduisant la composition de ce conseil à seulement un président et deux vice-présidents.

Selon M. Lino, l'accord «ne sera définitif qu'après avoir été officiellement approuvé par le Parlement» basé à Tobrouk (est). Il a également ajouté que deux points restent désormais à régler : nommer les membres du Conseil présidentiel et déterminer qui sera le commandant

suprême de l'armée.

La Mission d'appui de l'ONU en Libye (MANUL) a parrainé le 26 septembre dernier un dialogue à Tunis entre les représentants des factions politiques afin d'amender l'accord de paix de 2015. Sous l'impulsion de son représentant spécial Ghassan Salamé, l'ONU entend mettre un terme à l'impasse politique dans laquelle se trouve ce pays d'Afrique du Nord depuis le renversement de Maâmmar Kadhafi en 2011.

L'accord signé à Skhirat, au Maroc, en décembre 2015, a beaucoup de mal à être mis en œuvre en raison du rejet de certains articles par le Parlement de Tobrouk. C'est ainsi le cas de l'article 8 qui souligne que tous les hauts responsables de l'armée et des forces de sécurité doivent être nommés par le Conseil présidentiel et que le président dudit conseil est le commandant suprême des forces armées.

La Chambre des représentants et le maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est du pays, ont demandé que cette responsabilité de chef suprême de l'armée soit confiée au Parlement, laissant à celui-ci la tâche de nommer les hauts responsables des forces de sécurité.

Le président de la Chambre des représentants, Aguilah Salah Issa, avait pour sa part appelé à réduire le nombre de vice-présidents du Conseil présidentiel de neuf à deux.

Réouverture du port de Benghazi

Le port commercial de Benghazi a rouvert dimanche après trois ans d'inactivité à cause de problèmes sécuritaires dans la région, ont rapporté des médias.

L'activité portuaire avait dû cesser en 2014 lorsque des

groupes terroristes de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI), avaient occupé la ville.

La reprise des activités du port s'est faite à l'occasion de l'entrée dans le port d'un cargo transportant des médicaments et de la nourriture, selon les mêmes sources.

Afin de stimuler l'activité commerciale, les responsables du port de Benghazi ont annoncé une exonération temporaire des droits de douane sur l'importation de marchandises.

Un bateau de pêche maltais saisi au large des côtes orientales

L'armée libyenne a annoncé dimanche avoir saisi un bateau de pêche maltais au large de ses côtes orientales.

Le général Faraj al-Mahdawi a déclaré que le navire avait été arraisonné jeudi. Un capitaine

italien et six membres d'équipage indonésiens se trouvaient à bord.

«Le navire maltais a été remorqué jusqu'au port de Benghazi après avoir été découvert en train de pêcher dans les eaux territoriales libyennes, dans une zone où la pêche est interdite», a précisé M. al-Mahdawi.

«Les forces armées vont s'adresser aux autorités maltaises, italiennes et indonésiennes pour discuter de la libération de l'équipage, ainsi que de la libération ou de la confiscation du bateau, conformément aux conventions et traités internationaux», a-t-il ajouté.

L'armée libyenne impose un blocus naval au large des côtes de la ville orientale de Derna depuis mai 2015. «Tous les navires qui navigueraient dans cette région seront des cibles légitimes pour les forces navales et aériennes», a-t-elle averti.

Kheily Y.



Proche-Orient

Le Premier ministre à Ghaza, test de la réconciliation palestinienne

■ Le Premier ministre palestinien, Rami Hamdallah, est arrivé hier dans la bande de Ghaza, annonçant le retour le jour même de son gouvernement aux commandes du territoire dirigé jusqu'alors sans partage par le mouvement islamiste Hamas.

Par Rosa C.

M. Hamdallah, accompagné de dizaines de ministres et d'officiers, a foulé pour la première fois depuis 2015 le sol de la bande de Ghaza dans une grande confusion.

Reflète des attentes élevées suscitées par ce déplacement dans le territoire éprouvé par les guerres, les blocus et les querelles intestines, des centaines de Ghazaouis se sont bousculés pour entendre au plus près le discours prononcé par le Premier ministre au point de contrôle du Hamas à la frontière avec Israël. Des milliers d'autres se pressaient à l'extérieur de ce point de contrôle, ont constaté des journalistes de l'AFP. M. Hamdallah a promis la fin des dissensions qui minent l'action

palestinienne depuis des années, et le début d'une nouvelle administration du territoire.

«Le gouvernement commence à exercer son rôle à Ghaza à partir d'aujourd'hui», a-t-il déclaré, serré au plus près par ses gardes du corps.

«Nous revenons à Ghaza pour mettre fin aux divisions et réaliser l'unité avec le Hamas», a-t-il dit. La priorité est de «soulager les souffrances des gens de Ghaza».

La visite de M. Hamdallah est censée matérialiser la réconciliation entre groupes rivaux après une décennie d'animosité. Elle doit préparer le terrain à un transfert progressif de responsabilités – au moins civiles – du Hamas à l'Autorité palestinienne, dont émane le gouvernement de M. Hamdallah. L'Autorité est l'entité intérimaire internationalement reconnue et supposée préparer un État indépendant. Le



Ph. > D. R.

confrontée au marasme et au chômage, catastrophique chez les jeunes. Abou Moussa Hamdona, un Ghazaoui de 42 ans, salue la venue du gouvernement : «Nous l'appelons à s'occuper des jeunes – c'est le plus important – à résoudre la crise de l'électricité et à améliorer les conditions de vie des gens de Ghaza». Le risque d'une explosion sociale, conjugué à un isolement grandissant et peut-être une approche plus pragmatique de ses dirigeants ont poussé le Hamas à accepter de se rapprocher avec le Fatah, estiment des experts.

Les motifs de circonspection abondent toutefois. Beaucoup d'experts voient dans la bonne volonté du Hamas une manœuvre tactique pour se défaire d'une situation compliquée.

Ils doutent qu'il cède à l'Autorité le contrôle de la sécurité. L'arrivée de M. Hamdallah à Ghaza a été retardée par des bisbilles entre forces de l'Autorité et du Hamas quant aux arrangements sécuritaires, a indiqué une source de sécurité. Le sort des dizaines de milliers de fonctionnaires recrutés depuis 2007 par le Hamas et leur intégration sont une autre interrogation majeure.

M. Hamdallah devait rencontrer hier après-midi le chef du Hamas, Ismaël Haniyeh, ainsi que le N.1 du mouvement dans la bande de Ghaza, Yahya Sinouar. Il doit diriger un conseil des ministres aujourd'hui. Sa visite est annoncée comme largement protocolaire. Les détails d'un transfert ultérieur de responsabilités doivent être discutés au Caire les jours suivants.

R. C.

Hamas, considéré comme terroriste par Israël, les États-Unis ou l'Union européenne et comme inféquentable par certains pays arabes, l'a évacuée de la bande de Ghaza en 2007 au prix d'une quasi-guerre civile avec le Fatah, rival qui domine l'Autorité. Depuis, l'Autorité n'exerce plus son pouvoir, limité, que sur la Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis 50 ans et distant de quelques dizaines de kilomètres de Ghaza à travers le territoire israélien. Le Hamas gouverne sans partage Ghaza où vivent deux tiers des Palestiniens des territoires. Les querelles palestiniennes sont considérées comme l'un des obstacles à un règlement du

conflit israélo-palestinien et l'une des causes de la désespérance des deux millions de Ghazaouis entassés sur leurs terres coincées entre Israël, l'Égypte et la Méditerranée. Le Hamas a fini par accepter en septembre le retour de l'Autorité, sous la pression du grand voisin égyptien, des déconvenues diplomatiques de son allié qatari et d'un sévère tour de vis financier donné par le président de l'Autorité, Mahmoud Abbas, qui a par exemple cessé de payer la facture pour l'électricité fournie par Israël à Ghaza.

Les mesures de M. Abbas ont rendu encore plus pénible l'ordinaire d'une enclave soumise aux blocus israélien et égyptien et



Points chauds

Recommandations

Par Fouzia Mahmoudi

Vers la fin de l'année 2016 Emmanuel Macron avait réussi à convaincre François Bayrou, qui menaçait la droite d'une candidature suite à la victoire de François Fillon à la primaire de la droite et du centre, de le soutenir et de rejoindre son équipe. Le président du MoDem avait ainsi enfin une chance de jouer un rôle dirigeant dans un gouvernement, après qu'il ait été nommé ministre de la Justice. Mais à peine quelques mois après sa prise de fonction éclatait le scandale des assistants parlementaires du MoDem au Parlement européen. Une affaire embarrassante qui l'a rapidement forcé à démissionner et à quitter la scène politique. Toutefois, Bayrou veut continuer à avoir de l'influence sur la politique menée par le président français. En effet, le président du MoDem veut plus que tout essayer de redonner des couleurs à sa famille politique ressuscitée, forte de 47 députés. Il veut se poser en pilier de la majorité, soutenir l'action d'Emmanuel Macron, tout en faisant entendre sa voix dans le débat. À Guidel, ce week-end, où il se réunit pour sa rentrée politique, le Mouvement démocrate veut retrouver une visibilité, voulue par les Français qui les ont, selon eux, propulsés comme «la troisième force politique du pays» après les législatives. Certes, la majorité pléthorique de La République en marche pourrait bien se passer d'eux pour passer les réformes, mais François Bayrou sait qu'il n'en est rien. «Nous sommes la seule formation unie et solide du champ politique français», ose celui qui veut être un «ferment de l'unité». À l'inverse des Constructifs dont il raille «la loyauté totalement désintéressée», «le MoDem est complémentaire» de La République en marche. Toujours aussi bienveillant à l'égard de Macron, il ne délivre plus de bons ou de mauvais points aux ministres. Sauf peut-être au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, dont il apprécie l'action. Quant à la nomination d'Édouard Philippe qu'il jugeait au début «peu sérieuse», il la trouve désormais «audacieuse». «Je l'aime bien, ce garçon». Car à l'heure des polémiques sur l'ISF et les APL, impossible pour Bayrou de rester silencieux. D'ailleurs, il ne peut rester indifférent à l'idée qui s'installe dans l'opinion publique, celle du «Emmanuel Macron, président des riches». Surtout qu'il avait souvent critiqué Macron, à l'aube de la campagne présidentielle, le «candidat des forces de l'argent». Il l'admet, ce budget 2018 manque de «justice sociale». En outre, «des élus d'En marche l'auraient même appelé en ce sens», raconte-t-il. «C'est un élément de notre identité nationale. Emmanuel Macron doit porter un modèle social, comme il l'a fait pour l'Europe. Il le sait, et je sais qu'il le sait», prévient le Palois en coulisse. Il promet que les députés du MoDem joueront leur partition, ouvrant «des pistes de réflexion» sur les sujets qui font débat. Ce n'est pas une mise en garde, assure-t-il. «Emmanuel Macron partage ces aspirations de justice sociale». Reste à savoir si Bayrou réussira réellement à percer à nouveau dans l'opinion et si Macron écouterait ses «recommandations» ou si le président du MoDem redeviendra ce responsable politique plein de bonnes intentions mais dont la voix reste inaudible.

F. M.

Catalogne

L'UE presse Madrid de mettre fin à la crise sans précédent

L'Europe a pressé hier Madrid de trouver une solution à la crise en Catalogne, dont le président régional menace de déclarer unilatéralement l'indépendance, au lendemain du référendum marqué par des violences policières qui ont choqué l'opinion. «Nous appelons tous les acteurs pertinents à passer rapidement de la confrontation au dialogue», a déclaré le porte-parole de la commission européenne Margaritis Schinas lors d'un point presse à Bruxelles.

«La violence ne peut jamais être un instrument en politique», a-t-il ajouté, alors que l'Espagne fait face à l'une des pires crises vécues par le pays depuis le coup d'État militaire avorté de 1981.

Dimanche, des dizaines de policiers et de gardes civils sont intervenus dans au moins une centaine de bureaux de vote

destinés à l'organisation d'un référendum interdit pour saisir les urnes.

Face aux manifestants pacifiques qui tentaient de leur barrer la route, ils ont distribué les coups de matraque et ont parfois fait usage de balles en caoutchouc. Les victimes, parmi lesquelles des personnes âgées, s'affichaient hier à la Une de toute la presse européenne. Après cette journée de désordres, le président de la Catalogne, Carles Puigdemont, a affirmé dimanche soir que les habitants de sa région avaient gagné «le droit d'avoir un État indépendant qui prenne la forme d'une République». Par ailleurs, les principaux syndicats de la région ont annoncé une grève générale pour protester mardi dans la région, qui représente 19% du PIB. Le gouvernement espagnol s'est lui dit décidé à

empêcher les dirigeants séparatistes de Catalogne à déclarer unilatéralement l'indépendance.

«Si quelqu'un prétend déclarer l'indépendance d'une partie du territoire par rapport à l'Espagne (...) il faudra faire tout ce que permet la loi pour que ce ne soit pas ainsi», a déclaré le ministre de la Justice, Rafael Catala, dans la première réaction du gouvernement.

Le ministre était interrogé sur la possibilité d'un recours à un article de la Constitution, qui permet de suspendre l'autonomie de la région, actuellement très large. Le chef du petit parti Ciudadanos, Albert Rivera, qui soutient pourtant M. Rajoy au Parlement, a accusé hier le gouvernement d'«irresponsabilité» pour ne pas avoir utilisé cet article pour empêcher la tenue du référendum au lieu d'envoyer la police.



Journées du rire et du monologue de Tissemsilt

Une forte affluence du public

■ La quatrième édition des Journées du rire et du monologue, qui a pris fin dimanche soir au théâtre de plein air de Tissemsilt, a enregistré une affluence record, a affirmé le commissaire de cette manifestation culturelle.

Par Abla Selles

En marge de la cérémonie de clôture, Mohamed Dahel a indiqué que plus de 6 000 spectateurs ont suivi cette manifestation au niveau de la Maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» et au théâtre de plein air, soit une affluence record jamais réalisée.

Ces journées ont été animées par des figures du rire connues dont Hamid Achouri, Madani

Meslem et Ali Charef, aux côtés de chantres du bedoui dont Miloud Vialari et Abderrachid Merenz qui ont agrémenté une soirée artistique.

M. Dahel a signalé que des efforts sont déployés actuellement par la direction de wilaya de la culture pour officialiser les Journées du rire et du monologue lors de la 5^e édition prévue l'année prochaine, eu égard à l'affluence du public et la présence d'artistes célèbres de la chanson et de la comédie.

La cérémonie de clôture de cette manifestation culturelle a été marquée par un gala animé par des troupes de jeunes locales et de nouveaux chanteurs. Cet événement culturel de quatre jours, initié par la direction de la culture, a été marqué par des représentations théâtrales, des spectacles d'humour et une soirée de chant bedoui.

Il est à rappeler que la soirée d'ouverture de cet événement a été marquée par la prestation des cheikhs de la chanson



PH. > D. R.

bedouine. Le doyen de la chanson bedouine, Mohamed Boukenine, connu sous le pseudonyme Miloud El Vialari, a fait un récital d'une heure de son répertoire de plus de 50 ans, interprétant, entre autres, ses chansons célèbres «*Djazair*

Lahbiba» et «*Ya ahl Tissemsilt ya Ahl el djoud oual karam*».

Le public a également apprécié la troupe de cheikh Merenz de la wilaya de M'sila qui a interprété des chansons bedouines reflétant l'authenticité et les traditions de la région du Hodna.

Cheikh Ould El Houari a réussi, en compagnie de sa troupe de la wilaya de Relizane, à séduire l'assistance avec ses nouvelles chansons adaptées des poèmes de Abdelkader Khaldi, Mekki Nouna et Belhouari Belazreg. A. S.

Appel à participation aux écrivains et illustrateurs

L'ASSOCIATION «Invisible Borders» lance un appel à participation aux écrivains et illustrateurs de tout le continent africain et ce, afin de prendre part à un projet de livres pour enfants.

Ce projet transafricain a pour objectif de publier des livres pour enfants âgés entre 7 et 12 ans. Ils conteront les histoires de toutes les régions d'Afrique. La culture africaine dans toute sa richesse et sa diversité avec ses légendes et figures historiques méconnues pourront être transmis aux enfants du monde entier. Le projet vise également à démontrer le lien entre le passé de l'Afrique et son présent, ou comment son Histoire et ses traditions façonnent et influencent encore les générations actuelles et futures. Cette série de livres sera le résultat de recherches approfondies et s'engage à être la plus proche des faits réels, bien qu'elle soit rédigée dans un contexte de fiction.

Le public cible étant des enfants, certaines histoires et faits réels du passé incluant de la violence verront cette dernière très réduite dans la rédaction des livres. Par ailleurs, les illustrations devront être très colorées et captivantes.

Si vous souhaitez participer, envoyez un mail à cette adresse: info@invisible-borders.com

Votre mail doit contenir ce qui suit : Une courte biographie. Un CV mettant en avant toute sorte d'expérience sur un projet similaire à celui-ci.

Pour les écrivains, un échantillon de conte pour enfants d'entre 3 à 5 pages, préférentiellement en lien avec le sujet de ce projet si possible.

Pour les illustrateurs, un portfolio/échantillons de travaux contenant au moins 12 pièces. Les échantillons doivent être en format PDF. Le dernier délai pour envoyer votre mail est le 9 octobre 2017. Les écrivains et illustrateurs sélectionnés seront payés pour leur travail.

«El Houb fi hadhrate el aâouar eddajel»

Azzeddine Djellaoudji présente un nouveau roman

Le nouveau roman de l'écrivain d'expression arabe Azzeddine Djellaoudji, intitulé «*El Houb fi hadhrate el aâouar eddajel*», a fait l'objet, samedi, d'une vente dédicace organisée dans le hall de la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif. Ce roman, d'environ 600 pages, relate les grandes mœurs qu'a connues l'histoire de l'Algérie, entre 1945 et 1962, à travers les-

quelles l'écrivain retrace les changements opérés dans la société algérienne dans tous les domaines.

Cet ouvrage représente le deuxième volume d'une aventure narrative que l'auteur a voulu répartir en 5 parties, où chacune est consacrée à un volet de l'histoire de l'Algérie durant un siècle. Rédigé dans un style poétique et rêveur, caractérisé

par l'action et la perplexité, ce roman dessine le personnage, la scène, le temps et le lieu, transférant toute chose en un tableau artistique pour en faire un récit vibrant de vie et de mouvement, tel un film cinématographique, comme l'atteste le résumé de la quatrième de couverture (dos du livre). Azzeddine Djellaoudji compte à son actif des dizaines d'œuvres créatives

et critiques qui ont inspiré de nombreux travaux de recherches et de thèses universitaires, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Parmi ses plus importants romans «*El Farachet oua el Ghilane*», «*Saradek El Houlm oua el fadjia*», «*Rasse el Mahna 1+1= 0*», ainsi que plusieurs autres publications dans différents domaines, comme dans la littérature enfantine, le théâtre et la critique.

G. H.

En hommage à Mohamed Belahreche

Un documentaire retrace le parcours du poète

Un film documentaire sur le personnage du poète du bedoui Mohamed Belahreche a été réalisé à Saida, a-t-on appris, dimanche, de la commission de wilaya de l'action culturelle.

Ce film enregistre des témoignages vivants sur la vie de ce poète de Saida par des membres de sa famille ainsi que des recherches sur son parcours littéraire. Cette œuvre, réalisée par la sous-commission du cinéma et audiovisuel relevant de la

commission de wilaya de l'action culturelle, aborde la vie du poète Mohamed Belahreche né en 1895 à Saida et qui a vécu à hai Boudia où il a appris le Coran, avant d'aller à Tlemcen poursuivre ses études. Il enseigna à Ain Sefra qui constitue un point de départ de sa vie où il a commencé à écrire des poèmes en bedoui. Mohamed Belahreche s'installa ensuite à Tiaret où il côtoya des artistes et des poètes dont Ali Maâchi,

Ezzine Ould Abbadi et Bentaiba. Il a composé plusieurs poèmes sur la lutte du peuple algérien dont «*Sous le ciel de l'Algérie*» et des qacidate à l'instar de «*Moulai El haïk*», «*Wahran oua bhar maj Gbali*» et «*Tanfai Sabri*». Il mourut le 29 décembre 1958 à Tiaret. Le film documentaire réalisé à son hommage sera projeté prochainement devant le public au siège de la commission de wilaya de l'action culturelle.

F. H.

Echanges culturels

La culture kabyle s'expose à Cracovie

La Pologne est l'hôte depuis la mi-juillet d'une exposition mettant en avant la culture kabyle, au travers d'objets d'art et d'artisanat.

Nommée «*Against the grain*» («*Contre le grain*»), l'exposition se tient au Musée de l'ethnographie de Cracovie, seconde ville du pays après Varsovie.

C'est la première exposition du genre du côté du musée, qui tenait à mettre l'accent sur «*une culture qui a préservé son identité durant plus de 2000 ans*». Les bijoux et la céramique ont été choisis afin de conter cette ethnique et ce, au-delà «*des stéréotypes et des clichés associés à cette région du monde*».

Les collections personnelles d'Urszula Zanotti, la collection de céramique du musée même ainsi que des documents d'archives d'Adam Rybicki ont permis à cette exposition de voir le jour.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 22 octobre.

R. I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)

Jusqu'au 20 octobre :

Exposition de photographies «*Les êtres de lumière*», de Chafia Loudjici.

Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 octobre :

Exposition «*Identité*» de l'artiste peintre Dounia Hedid.

Galerie Aïcha-Haddad (84n, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 8 octobre :

Exposition collective sous le thème «*Arc en toiles*», avec les artistes Ouiza Achab, Fatima Ladjadj, Lila Faci, Abdelkader Mekdem.

Institut culturel italien d'Alger

Jusqu'au 9 octobre :

L'institut culturel italien organise des projections de films chaque lundi à Alger et ce, suite à la tenue de la 74^e Mostra de Venise.



Coup-franc direct

Ces présidents qui fuient la logique

Par Mahfoud M.

Certains présidents de clubs de la Ligue 1 fuient la logique et continuent à faire des erreurs fatales. Pourtant, ils avaient reçu des mises en garde de la part de la tutelle et de la FAF qui souhaitent être fermes sur les salaires des joueurs qui devaient être régularisés, mais aussi sur le fait qu'il fallait trouver une solution pour réduire ceux des éléments qui dépassaient tout entendement. Seulement, voilà que ces présidents s'entêtent à rester des flambeurs, octroyant des salaires très élevés, sans pour autant pouvoir honorer leurs engagements. Pourquoi certains dirigeants se comportent de la sorte et se mettent la corde au cou ? Il faut savoir que la plupart d'entre eux font de ces clubs des tremplins pour régler d'autres affaires et pensent qu'en prenant les destinées d'une équipe ils auront le soutien des supporters et autres amoureux qui mettraient la main à la poche. Mais cette époque est révolue et le dirigeant se doit de se débrouiller pour obtenir les ressources dont il a besoin pour payer les joueurs et les membres du staff technique. En définitive, ce sont les successeurs de ces dirigeants qui seront dans de beaux draps, contraints de payer les arriérés. Pour cela, il faudra établir des règles claires pour éviter des maladroites de ces dirigeants.

M. M.

Equitation-Raid international d'endurance 1 et 2 étoiles Les cavaliers Abdenour Asli (Tiaret) et Karim Bouzida (Blida) haut la main

LES CAVALIERS Abdenour Asli du club équestre Emir-Abdelkader de Tiaret et Karim Bouzida de la ligue de Blida ont décroché les premières places du Raid international d'endurance une et deux étoiles, disputé samedi à Tiaret sur une distance de 120 et 80 km. Dans l'épreuve du 120 km, le cavalier Asli montant Quirat a arraché la première place devant Safi Youcef de l'Association sportive équestre et de loisirs de la commune de Tiaret enfourchant Olivia. Les deux cavaliers et chevaux se sont qualifiés pour le concours international 160 km trois étoiles, prévu en novembre prochain, après avoir respecté les critères vétérinaires et la vitesse moyenne de l'épreuve, lors de ce concours international d'endurance deux étoiles. Chez les cavaliers ayant parcouru la distance de 80 km, la palme est revenue à Karim Bouzida de la ligue de Blida montant Ootb. Seul cavalier à avoir la vitesse imposée et son cheval a passé le contrôle vétérinaire sur la ligne d'arrivée avec satisfaction. Trente-huit cavaliers et chevaux âgés de six ans et plus ont pris part à ce concours international d'endurance une et deux étoiles, issus des clubs équestres d'El Kala (El Tarf), le Centre équestre de Bordj El Kiffan (Alger), Club de la Garde républicaine, Club hippique de la Mitidja (Blida), Club de la ligue de Blida, Centre équestre Emir-Abdelkader de Tiaret et l'Association sportive équestre et de loisirs de la commune de Tiaret (Aselct). Cette compétition d'une journée a été organisée par le club équestre sport et loisirs de la commune de Tiaret, en collaboration avec la Fédération algérienne sous l'égide de la Fédération internationale de sport équestre. Quatre contrôles vétérinaires ont

été effectués, le long du parcours. Les vétérinaires ont décidé d'exclure certains chevaux non aptes à poursuivre la course. C'est le cas notamment de sept chevaux souffrant de boiterie et de fatigue constatée par un rythme cardiaque supérieur à 64 battements par minute au bout du temps réglementaire de 20 secondes après l'arrivée. Le niveau technique de la compétition a été jugé «appréciable» par le Français Guigneux Philippe, membre du jury et représentant de la Fédération internationale de sport équestre. A noter la bonne organisation qui a marqué cet événement sportif tout au long de son déroulement, officier par des juges et vétérinaires désignés par la Fédération internationale de sport équestre qui ont veillé au bon déroulement des épreuves. Les raids équestres d'endurance sont des épreuves au chronomètre sur un itinéraire imposé. Ils mettent en valeur les qualités de résistance du cheval et la capacité du cavalier à respecter sa monture. Les lauréats de ce concours international d'endurance ont été récompensés par des cadeaux, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne et de représentants de la direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret.

La joueuse de tennis algérienne Linés Ibbou, victime de crampes au mollet mercredi dernier alors qu'elle disputait le premier tour de son quatrième tournoi consécutif à Hammamet (Tunisie), a décidé de renoncer à un autre tournoi professionnel dans cette même ville auquel elle devait prendre part du 2 au 8 octobre. La

■ Le manager général de l'équipe nationale, Hakim Meddane, s'est rendu hier dans la capitale camerounaise, Yaoundé, pour préparer le séjour des Verts lors de son match comptant pour la cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires du Mondial 2018 de Russie.

Par Mahfoud M.

Parti en éclaireur, le membre du BF était accompagné du cuisinier et du vétérinaire de l'EN qui auront pour mission de préparer soigneusement la prise en charge de la sélection côté restauration, étant donné qu'ils feront l'approvisionnement et prépareront le dîner qu'ils concocteront pour les joueurs et autres membres du staff lors de leur arrivée au Cameroun. Ce n'est pas la première fois que la FAF agit de la sorte et envoie des émissaires pour préparer le séjour de l'équipe lors d'une rencontre officielle, c'est devenu même une tradition au niveau de la sélection nationale. Pour ce qui est du départ pour Yaoundé, on apprend qu'il se fera jeudi 5 octobre à 13h30 à bord d'un avion affrété par la compagnie nationale Air Algérie. Ainsi, les Verts prendront leur départ juste après avoir pris part à la séance d'entraînement du matin qui sera légère et ce, pour éviter de fatiguer les joueurs qui auront un long déplacement à effectuer.



Meddane se charge des préparatifs au Cameroun

Tout est fin prêt pour ce voyage et même la FECAFoot (fédération camerounaise) a eu la confirmation de l'arrivée des Verts pour prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour les accueillir. Pour ce qui est du stage de l'EN, il a débuté hier avec un programme chargé concocté par le staff technique national et le sélectionneur Alcaraz qui a décidé d'être ferme cette fois-ci en ne tolérant aucun retard. Le technicien espagnol souhaite établir une discipline de

fer pour emmener les joueurs à se surpasser lors des deux derniers matchs des éliminatoires du Mondial, car il sait maintenant que son avenir dépend de ces deux confrontations face au Cameroun et au Nigeria. Les joueurs ont passé la visite médicale avant de débiter le travail dans l'après-midi, même si certains éléments étaient attendus tard dans la soirée puisqu'ils dépendent des engagements qu'ils ont avec leurs clubs employeurs.

M. M.

Ligue I Mobilis/Match en retard Le MCA à l'épreuve de Médéa

Le Mouloudia d'Alger affronte cet après-midi l'Olympique de Médéa pour le compte de la mise à jour du calendrier de Ligue I Mobilis. Ce match qui devait se dérouler lors de la quatrième journée avait été reporté pour permettre au club algérois de disputer la manche retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine face aux Tunisiens du Club Africain. La rencontre qui se déroulera au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) s'annonce très importante pour la formation du Mouloudia qui se doit de se refaire une santé après le dernier échec à l'extérieur de ses bases face au CS Constantine. Les coéquipiers de Hachoud savent désormais ce qui les attend et se doivent de se donner à fond s'ils souhaitent se relancer dans la course à une place honorable au

classement général, sachant que le public exerce une pression terrible pour emmener l'équipe à jouer les premiers rôles et pourquoi pas décrocher le titre de champion d'Algérie. Le coach français du Doyen sera contraint de faire quelques changements dans le onze de départ pour ce match avec les forfaits qui seront enregistrés. Il faut savoir que Bouhena est en France en raison du décès de sa grand-mère alors que Bendebka est retenu en équipe nationale pour le stage précédant le match face au Cameroun et que Amada est aussi retenu avec la sélection malgache. Tout cela fait qu'il sera contraint à faire appel à d'autres éléments. Ainsi, il devrait apporter quelques correctifs en défense en comptant sur la paire centrale, Azzi-Demou, de même qu'il devrait titulariser Chérif El

Ouzani en compagnie de Karaoui au milieu pour faire face aux déficiences de Bendebka et Amada. En attaque, il devrait allier Nekache, Aouedj et Mansouri. De son côté, la formation du Titter ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout pour réussir un bon résultat lors de cette sortie importante pour le club qui se recherche encore dans ce championnat. L'OM évoluera face au MCA sans son attaquant El Bahi, suspendu après un carton pour contestation de décision de l'arbitre. Le club souhaite, par ailleurs, que la FAF puisse laisser à sa disposition les deux joueurs invités pour ce stage de la sélection nationale, Boubekeur et Baouche, surtout qu'il est fort probable qu'ils ne seront pas au rendez-vous pour ce match.

M. M.

Tennis /Circuit pro-féminin

Ibbou fait l'impasse sur un tournoi professionnel en Tunisie

championne d'Afrique-2015 avait éprouvé des soucis physiques lors de sa confrontation avec l'Italienne Anna Maria Procacci, au premier tour du tableau final d'un tournoi à 15 000 USD, organisé du 25 septembre au 1^{er} octobre à Hammamet. Elle a préféré arrêter pour éviter de provoquer une blessure plus grave. La sociétaire

de l'Académie de Valence (Espagne) ne pouvait se permettre une telle situation, car ambitionnant de disputer d'autres tournois professionnels prochainement et pour lesquels elle souhaite être au top de sa forme. La joueuse de 18 ans a donc décidé de faire l'impasse sur le prochain tournoi de Hammamet pour bien récupérer et

être à 100% lors des importantes échéances à venir. Ibbou a déjà disputé quatre tournois consécutifs à Hammamet, remportant un double et un simple, grâce auxquels elle a gagné 299 places dans le nouveau classement mondial et qui la positionnent désormais au 809^e rang de la WTA.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou

Décès de l'écrivain Mohamed Hamoutene

L'ÉCRIVAIN Mohamed Hamoutene est décédé lundi chez lui à Tizi-Ouzou d'un arrêt cardiaque à l'âge de 84 ans, a-t-on appris auprès de sa famille. Le défunt avait à son actif trois romans «Les oubliés de l'Histoire» (éditions El Dar El Othmania, 2009), «Meski» (Enag Editions, 2015) et «L'érudit» (Enag éditions, 2015), a indiqué son cousin Rachid Hamoutène, qui a observé que le roman «Les oubliés de l'Histoire» qui aborde le rôle des émigrés dans la construction de la France, «figu-

re en bonne place à la médiathèque Abdelmalek Sayad de la Cité nationale de l'histoire et de l'immigration à Paris». Mohamed Hamoutène était venu «très tard à la littérature, mais il lisait beaucoup et prenait des notes, avant de les réunir une fois sorti à la retraite pour enfin les coucher dans des romans», a témoigné son cousin. L'enterrement aura lieu aujourd'hui au cimetière Mdouha de la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on appris de même source.

L. Y.

Tunisie

Un militaire blessé suite à l'explosion d'une mine

UN MILITAIRE tunisien a été blessé à la suite d'une explosion d'une mine dans la zone militaire de mont Semmama à Sbeitla (gouvernorat de Kasserine), a rapporté dimanche l'agence syrienne TAP. «Un militaire blessé au niveau de son pied droit à la suite d'une explosion d'une mine dans la zone militaire

de mont Semmama à Sbeitla (gouvernorat de Kasserine) a été transporté à l'hôpital régional de Kasserine où il a eu les soins nécessaires», a indiqué la TAP, citant une source médicale. L'état de santé de ce militaire n'est pas grave, selon la même source.

K. L.

Au moins onze morts dans un bilan provisoire Attentat à la bombe à Damas

AU MOINS onze personnes, des civils et des policiers, ont été tuées dans un attentat ayant visé un commissariat dans le sud de Damas, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Des données préliminaires font état d'un attentat à la bombe dans le quartier de Midane à Damas. D'après l'OSDH, une voiture piégée a explosé avant que deux kamikazes ne fassent détoner leur ceinture d'explosifs «près du commissariat de police dans le quartier de Midane». Le ministère de l'Intérieur a de son côté a rapporté des morts «parmi les civils et les policiers», sans en préciser le nombre. L'agence de presse Sana syrienne et la télévision d'Etat avaient initialement fait état d'une explosion terroriste dans le quartier de Midane à Damas». Le quotidien «al-Watan» a aussi

rapporté que l'attentat s'était produit près d'un commissariat de police. Depuis le début du conflit en Syrie en 2011, les attentats demeurent plutôt rares dans Damas, contrôlée par le gouvernement syrien, même si la ville est parfois la cible de tirs d'obus lancés par des groupes terroristes et rebelles, qui tiennent certaines localités des environs. En décembre, le quartier de Midane avait toutefois déjà été le théâtre d'un attentat: une déflagration avait secoué un commissariat quand une ceinture explosive portée par une fillette de sept ans avait été déclenchée à distance, faisant trois blessés parmi la police.

Début juillet, au moins 18 personnes avaient été tuées dans un attentat suicide dans l'est de Damas, attaque la plus meurtrière depuis des mois dans la capitale.

Par H. Cherfa

Les mécontents sont issus plus précisément des villages Iharkanes, Thala Amar, Ait Manaâ, Ihiounènes, Chouyou, Amayas, etc. Ils réclament plus clairement, l'ouverture de la cantine de l'école primaire du village qui est fermée à ce jour, la réalisation des lampadaires, le raccordement au gaz naturel, assurer le ramassage scolaire à leurs enfants, renforcer l'alimentation en eau potable et l'aménagement des accès des villages et le chemin qui y mène. La route a été barricadée à hauteur du campus d'Amizour. «Nous regrettons d'avoir à mener cette action mais, nous n'avons pas trouvé d'autre issue que couper la route afin de que les pouvoirs publics fassent attention à

nous et répondent à nos revendications», déclarait, très abusé, un habitant. Selon un élu, «les revendications avancées par les habitants ne sont pas du ressort de l'APC». Et d'ajouter: «nous avons réalisé une étude pour lancer un projet de raccordement des foyers de ces villages au gaz de ville mais, la balle est désormais dans le camp de la direction de l'énergie et des mines qui doit inscrire et lancer le projet». Nous avons appris que les élus s'étaient entendus il y a quelque temps de ne pas céder au chantage de la fermeture des routes et surtout ne pas discuter avec ceux qui en seront derrière. De leur côté, les habitants du lotissement Azemour sis au lieu-dit Boussabaâ, toujours dans la municipalité d'Amizour ont fermé hier le CW21. Ils réclament ins-

tamment, l'inscription du projet d'aménagement du lotissement, qui a pour rappel, été créé il y a 32 ans. Ils exigent des autorités d'honorer l'engagement pris il y a quelque temps. En effet, un engagement a été pris pour débloquer une enveloppe financière de l'ordre de 3,1 milliards de centimes afin d'aménager le lotissement mais, les mécontents ont eu vent que cette enveloppe n'est pas disponible et que le projet ne sera pas inscrit vu que le lotissement est illégitime. Le chemin a été enfin rouvert au trafic routier après l'intervention du chef de daïra et l'accueil d'une délégation de manifestants par les autorités de wilaya.

H. C.

Espagne

118 migrants secourus au large des côtes de Murcie

LA CROIX-ROUGE espagnole a indiqué avoir porté assistance à 118 migrants clandestins qui ont été secourus, entre dimanche et lundi matin, au large des côtes de la région de Murcie (sud-est de l'Espagne) par les Secours maritimes et la Garde civile. Ce groupe de migrants tentait de gagner l'Espagne à bord de 11 embarcations qui ont été interceptées en l'espace de 15 heures et dont

les occupants ont été transférés au port de Carthagène, a précisé la Croix-Rouge, citée par des médias locaux. Parmi ces personnes figurent deux femmes, deux bébés, un enfant de 12 ans et 29 mineurs, selon la même source. Les femmes, les enfants et les mineurs ont été transférés à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires, a souligné la Croix-Rouge.

O. N.

référendum pour l'indépendance de la Catalogne dans la violence policière



Djalou@hotmail.com

Mauvaises conditions de vie à Amizour

Des habitants coupent deux routes

Des centaines d'habitants issus de sept villages soit 1 500 habitants au total de la commune d'Amizour ont coupé hier la RN 75 pour dénoncer l'inertie des autorités locales et de plusieurs secteurs à l'échelle de la wilaya.

Médecine

Le Nobel attribué à trois Américains spécialistes de l'horloge biologique

Le prix Nobel de médecine a été attribué lundi à trois chercheurs américains, Jeffrey C. Hall, Michael Rosbash et Michael W. Young, qui ont démonté les mécanismes complexes de l'horloge biologique. Ils sont récompensés pour «leurs découvertes des mécanismes moléculaires qui régulent le rythme circadien», lequel s'étend sur 24 heures et permet aux êtres vivants de s'adapter aux différents moments de la journée et de la nuit, a annoncé l'Assemblée Nobel. Le rythme

circadien permet notamment de régler les besoins en sommeil et nourriture et d'adapter la pression artérielle et la température corporelle. «Les découvertes des trois chercheurs expliquent comment les plantes, les animaux et les êtres humains adaptent leur rythme biologique pour qu'il se synchronise avec les révolutions de la Terre», a précisé le jury. A partir de l'observation de mouches, les lauréats ont isolé un gène contrôlant le rythme biologique. Ils ont montré que ce gène encode une protéi-

ne qui s'accumule dans la cellule au cours de la nuit puis est désagrégée pendant le jour. Les horloges biologiques sont gouvernées par les mêmes principes chez les organismes multicellulaires, dont l'organisme humain. En 2016, le Nobel de médecine était allé au Japonais Yoshinori Ohsumi pour sa contribution à la compréhension du renouvellement des cellules. Cette année, chaque prix est doté de neuf millions de couronnes suédoises (environ 937 000 euros) que se partagent les lauréats.

H. Y.